



DÉPARTEMENT DE L'AIN
CANTON DE VILLARS LES DOMBES
COMMUNE DE SAINT ANDRÉ DE CORCY

Date de convocation du conseil municipal : 12 mai 2026

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 18 mai 2026

D2026-64 : Mise à jour du tableau des emplois permanents

L'an deux mille vingt-six, le 18 mai, le conseil municipal de la commune de SAINT ANDRE DE CORCY, régulièrement convoqué et réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M Claude LEFEVER, Maire.

NOM - Prénom	PRESENT	ABSENT	NOM - Prénom	PRESENT	ABSENT
ANDRES Catherine	x		GUIGNARD Claudy	x	
BARON Nadine	x		LACROIX Monique	x	
BIANCHETTI Jérôme	x		LEFEVER Claude	x	
CLAVAIROLY Marie-Jeanne	x		LOREAU Ludovic		x
CORDIER Alain	x		MATHIEU Fabrice	x	
DEVOS Arnaud	x		OCTRUE Valérie		x
DUC Thierry	x		OZIL Joël	x	
DUMONT Natacha	x		RUYS Fabien	x	
DUPUY Boris	x		SCHAEFER Nathalie	x	
ESCRIVA Evelyne	x		VERY Delphine	x	
GAUTIER Anne	x		VIDAL Jordan	x	
GERFAUD-VALENTIN Catherine		x			

Elus absents	Donnent pouvoir à
GERFAUD-VALENTIN Catherine	RUYS Fabien
LOREAU Ludovic	CORDIER Alain
OCTRUE Valérie	LEFEVER Claude

Secrétaire de séance	En exercice	Présents	Votants
VIDAL Jordan	23	20	23

Rapporteur : Monsieur le Maire

Monsieur le Maire expose que le tableau des emplois permanents nécessite une mise à jour.
Il s'agit de :

- Supprimer le poste d'emploi fonctionnel de directeur général des services
- Supprimer un poste de brigadier-chef principal et de le transformer en brigadier



République Française
Liberté, Egalité, Fraternité

Envoyé en préfecture le 26/05/2026

Reçu en préfecture le 26/05/2026

Publié le

ID : 001-210103339-20260518-D2026_64-DE

S²LOW

Entendu Monsieur le Maire

Vu le code général des collectivités territoriales

Vu la délibération 2025-17 relative à la mise à jour du tableau des emplois permanents

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE

- **AUTORISE** la mise à jour du tableau des emplois permanents
- **ABROGE** la délibération 2025-17

Ont signé au registre tous les membres présents pour extrait certifié conforme

Fait et délibéré à Saint-André-de-Corcy, le 18 mai 2026

Le Secrétaire de Séance
Jordan VIDAL



Le Maire
Claude LEFEVER